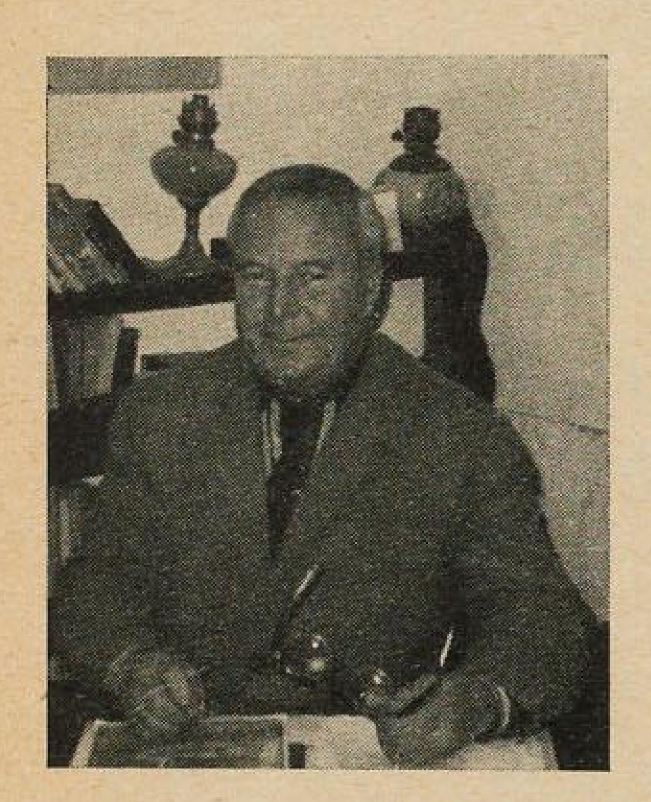
Elections Législatives du 5 Mars 1967

CIRCONSCRIPTION de LANNION-PAIMPOL

Electrices, Electeurs,



Marcel HAMON

Le coût de la vie monte sans cesse.

Les impôts, doublés, pour le moins, depuis que de Gaulle est là, saignent les travailleurs mais épargnent largement les grandes sociétés.

Malgré l'augmentation de la production de 60 % en huit ans, le pouvoir d'achat des salaires piétine, quand il ne recule pas ; 4 millions de salariés gagnent moins de 60.000 AF par mois. Les salaires bretons sont, en moyenne, de 25 % inférieurs à ceux de l'ensemble français.

Les zones de salaires persistent. L'écart entre les salaires masculins et les salaires féminins (à travail égal) a passé, sous de Gaulle, de 8 % à 10 %. Les jeunes, au-dessous de 18 ans, sont frappés par un abattement d'âge. A ceux-ci (« Jeunesse et Sports »), l'Etat gaulliste ne consacre d'ailleurs que 1 % de son budget, alors qu'il y a en France 20 millions de jeunes de moins de 25 ans.

Les allocations familiales ont pris 20 % de retard depuis 8 ans.

Le prix des loyers anciens s'est accru de 200 % depuis 1958 et des constructions neuves restent inoccupées parce que trop chères pour les ressources des travailleurs. Il faudrait à la France 600.000 logements neufs par an, dont 300.000 H.L.M. sociaux.

Dans les Côtes-du-Nord, 82.000 logements (sur 152.000 en tout) sont surpeuplés.

La durée moyenne de la semaine de travail est de 46 heures (la loi de 40 heures est pourtant votée depuis 30 ans ! ! !).

Mais le Pouvoir gaulliste se refuse quand même à abaisser l'âge de la retraite, tandis que le chômage se développe (300.000 chômeurs complets, 600.000 chômeurs partiels).

Les libertés syndicales sont violées : on renvoie parfois des ouvriers parce qu'ils participent aux élections syndicales.

Les apprentis n'ont toujours pas de statut.

Depuis 17 ans, on se moque des **Bretons,** en leur promettant l'industrialisation de la Bretagne à la veille de chaque élection. C'est ce que fit M. **BOURDELLÈS** en 1962.

Mais en 1962, de Gaulle a rejeté, comme chiffon de papier, la fameuse « loi-programme pour la Bretagne », véritable miroir aux alouettes inventé par MM. **PLEVEN, BOURDELLÈS** et quelques autres, qui votèrent quand même cette année-là **POUR** le Budget du Général.

En 1967, les crédits d'équipements civils pour la Bretagne sont en diminution de 31 % par rapport à ceux de l'an dernier.

Mais M. BOURDELLÈS n'a pas, pour autant, voté contre le budget gaulliste.

Nous avons, dans un document spécial, exposé aux marins, aux cultivateurs, aux commerçants et artisans ce que nous pensons de leur situation, qui se détériore aussi constamment, et ce que nous proposons pour eux.

Nous espérons qu'ils auront tous reçu ce document.

Ajoutons simplement qu'il y a, en ce moment, une crise très grave dans la marine marchande et dans les pêches, que le « Marché Commun » et les lois « d'Orientation Agricole », **contre lesquels les communistes ont été les seuls à voter,** sont en train d'étouffer les exploitations familiales et que bientôt **la T.V.A.** va être étendue au commerce de détail (et jusqu'aux produits alimentaires), ce qui va aggraver encore la situation de professions (commerce et artisanat) où 25 % des travailleurs ont été éliminés en quelques années. En année d'abondance, comme en année de pénurie, ce sont les petits producteurs de légumes qui sont désavantagés.

Par tous les moyens, on cherche à éliminer ceux qui **ont moins de 7 hectares** en en les privant de subventions, de prêts. C'est là la politique de de Gaulle et M. **BOURDELLÈS l'a votée.**



François GÉGOU

On a littéralement volé aux personnes âgées les 500 milliards que la vignette-auto a rapportés en 10 ans (ordonnance de de Gaulle de janvier **1959**). Or, aucun vieillard ne devrait percevoir aujourd'hui moins de 27.000 AF par mois.

Les Anciens Combattants, auxquels de Gaulle avait supprimé leur retraite en 1959 n'ont pas encore été tous rétablis dans leurs droits et les Anciens Résistants sont frappés de forclusions inadmissibles. M. **BOURDELLÈS** ne s'émeut pas pour autant.

Les communes ont de plus en plus de mal à obtenir prêts et subventions et l'Etat met à leur compte des dépenses qu'il devrait assumer lui-même. **Mais M. BOURDELLÈS ne vote quand même pas contre le Budget.**

Nous manquons d'hôpitaux. Dans cette circonscription, celui de LANNION est surchargé, celui de TREGUIER risque d'être réduit, celui de PAIMPOL est en panne. Et M. BOURDELLÈS, qui se prétend « efficace », avait promis en 1962 de s'occuper des « services hospitaliers ».

La réforme « **FOUCHET** » n'a rien de commun avec une réforme démocratique de l'Enseignement, réforme qui donnerait aux enfants du peuple les mêmes droits qu'aux enfants de la grande bourgeoisie.

Le tourisme n'est pas aidé ; la capacité de réception des hôtels des Côtes-du-Nord est la même qu'en... 1946 !

Il est urgent de substituer une autre politique à celle de de Gaulle, que M. BLANDIN représente et que M. BOURDELLÈS a approuvée ou acceptée.

C'est l'union des forces de gauche et démocratiques qui peut y parvenir.

On nous parle de « **STABILITÉ** » ? Quelle stabilité ? Rien, au contraire, n'est stable, surtout pas le coût de la vie, ni les impôts ; **rien, sauf la volonté du gaullisme de servir le grand capital contre les masses populaires.**

Si la politique actuelle était bonne pour le peuple, les voix du Général de Gaulle ne seraient pas tombées de 80 % à 44 % en 7 ans.

Le candidat de de Gaulle dans notre circonscription c'est donc M. BLANDIN.

Voter pour lui, c'est voter pour la continuation et l'aggravation de la politique actuelle.

Mais vous ne seriez pas plus avancés en votant pour M. BOURDELLÈS, car celui-ci a approuvé l'essentiel de la politique gaulliste depuis 8 ans. La plupart du temps, il a voté le budget de de Gaulle et jamais il n'a voté contre.

BLANDIN, BOURDELLÈS, c'est donc bonnet blanc, blanc bonnet.

Il faut que ça change réellement et sérieusement

Pour cela il est nécessaire que les travailleurs portent leurs suffrages massivement sur les candidats du **Parti Communiste Français,** qui, dès le premier jour, appela à voter « NON » à de Gaulle et qui, depuis des années, travaille, d'arrache-pied, à **l'union solide des forces démocratiques.**

Il faut voter Marcel HAMON-François GEGOU

VOTER pour le relèvement des salaires, retraites et pensions et la suppression des abattements de zônes.

VOTER pour l'aide par priorité aux exploitations familiales agricoles, et à la coopération agricole sous toutes ses formes.

VOTER pour une marine au niveau des besoins français.

VOTER pour une réforme fiscale qui fasse payer les sociétés capitalistes.

VOTER pour la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.

VOTER pour la nationalisation des banques d'affaires, des transports et des industries-clés.

VOTER pour le service militaire à 12 mois.

VOTER pour la création d'**emplois** en Bretagne, par l'industrialisation de notre région, **sur la base de ses ressources naturelles.**

VOTER pour l'arrêt de la construction de la bombe atomique, qui nous a déjà coûté **3.500 milliards.**

VOTER pour le désarmement général.

VOTER pour l'Ecole Républicaine, à laquelle il faut consacrer 25 % du budget de l'Etat.

VOTER pour une **véritable République,** de progrès social et de Paix.

Vu : les candidats

IMP. MAUGER - LANNION